

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Rhône et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Etranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

**SOMMAIRE :** AUX ÉLECTEURS. — LA MONOMANIE ANTI-CLÉRICALE, L. Ducuryl. — LES INCONSÉQUENTS, Augustin Remy. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LOUIS IX, J. Duchâtel. — DIALOGUE. — LA MAGISTRATURE LYONNAISE, L. Ducuryl. — CONCERTS-BELLECOUR, L. S. — LES COMMÉRAGES DU Progrès, P. S. — MARCHÉS, Thur. Lep. — UN HOMMAGE AU 8 SEPTEMBRE, Servus Mariæ.

Élections législatives du 4 Octobre 1885

## LES DÉPUTÉS

DES DROITES DE LA CHAMBRE  
AUX ÉLECTEURS

MESSIEURS,

La période électorale va s'ouvrir. Au scrutin d'arrondissement on a substitué le scrutin de liste. Mieux que jamais vous pourrez donc bientôt vous prononcer sur la marche du gouvernement et sur la politique pratiquée, depuis huit ans, par les hommes de la majorité. Cette politique se résume en peu de mots : **Le déficit. — Les violences. — La guerre.**

**LE DÉFICIT**

Les excédents de recettes légués par les conservateurs à la majorité républicaine, changés en déficit ;  
Depuis 1876, les dépenses annuelles accrues de 500 millions, et les déficits accumulés dépassant un milliard et demi ;  
Depuis huit ans, plus de quatre milliards empruntés en 3 0/0 ;  
Un nouvel emprunt de plus d'un milliard annoncé comme nécessaire ;  
Les impôts nouveaux, prévus par le gouvernement pour 1887, destinés à solder ses gaspillages et ses entreprises où l'imprévoyance le dispute à la folie.

**LES VIOLENCES**

La magistrature renversée de ses sièges, afin de satisfaire d'inavouables ambitions ;  
La dénonciation devenue un moyen de gouvernement ;  
Les fonctionnaires partout surveillés par des comités occultes et victimes de délations haineuses ou intéressées ;  
La liberté de conscience atteinte de vingt manières différentes ;  
La persécution religieuse érigée en système ;  
Les secours de la religion disputés aux malades de nos hôpitaux, aux soldats de nos casernes ;  
Le divorce rétabli ;  
La liberté des pères de famille compromise par l'enseignement obligatoire ;  
L'enseignement public surchargé mais affaibli ;  
Partout des palais scolaires, mais partout aussi des maîtres trompés par de vaines promesses.

**LA GUERRE**

La guerre entreprise et conduite en Tunisie, au Tonkin, au Cambodge avec une criminelle imprévoyance ;

Le Parlement volontairement trompé sur ses origines, son but et ses développements ;

Nos soldats, nos finances et notre matériel sacrifiés par une politique funeste pour un résultat sans proportion avec les sacrifices faits et les épreuves vaillamment supportées par nos marins et par nos soldats.

Voilà, messieurs, le douloureux et saisissant tableau, qu'au terme de notre mandat, nous avons le devoir de placer sous vos yeux.

Les résultats se sont fait sentir rapidement :

Le commerce, l'industrie sont gravement atteints par le manque absolu de confiance ;  
L'agriculture succombe sous le poids des charges qui l'accablent et que la majorité a sans cesse refusé d'atténuer.

On avait promis :

La concorde entre les citoyens, l'économie, la paix.  
Depuis huit ans on nous a donné la discorde, le gaspillage, la guerre.

A vous de dire bientôt si vos espérances ont été déçues et si nous avons eu tort de lutter avec une persévérance que rien n'a pu lasser.

Notre tâche finit avec notre mandat.

Votre responsabilité commence avec la période électorale.

Armez-vous pour la lutte ; c'est la lutte de la liberté contre les fictions et contre les mensonges ;

C'est la lutte solennelle pour la patrie, contre la coterie qui depuis huit ans, la gouverne, l'opprime et la trompe.

Au-dessus des questions de personnes, d'ambition ou de parti, placez les intérêts supérieurs de la France, le soin de sa dignité et de son honneur compromis ; n'ayez qu'une préoccupation : **arracher le pays à ses pires ennemis.**

Pour atteindre ce but, confondez vos efforts, dans une action commune, intime, énergique ; allez au scrutin étroitement unis au cri de :

**Vive la France !**

### La Monomanie anti-cléricale

Les funérailles de l'amiral Courbet qui viennent d'avoir lieu à Paris, confirment une fois de plus l'idée fixe qui est la règle de conduite du gouvernement de la République. Ces funérailles n'ont pas eu cette solennité à titre de manifestation nationale dont le gouvernement a voulu rehausser celles de Gambetta et de Victor Hugo. Toute cérémonie qui pouvait honorer avec plus d'éclat la mémoire du grand homme de guerre et du grand citoyen, dont la France peut avec fierté se glorifier, a été évitée. La stricte forme officielle a suffi. Le public a été soigneusement éliminé. Le caractère militaire a surtout dominé. L'habit noir de M. le Président n'a pas même fait ressortir les uniformes des généraux de l'armée.

Est-il donc téméraire d'affirmer que, si la cérémonie funèbre eut été purement civile, les funérailles de l'amiral eussent été environnées de plus de pompe, il est vrai aussi de plus de manifestation théâtrale ? Cette solennité exclusivement profane, a été au moins épargnée à la dépouille de l'homme de guerre dont « dans la mort comme dans la vie la vérité fut toute la grandeur », ainsi que s'exprimait Bos-

suet sur la tombe du grand Condé ; car Courbet fut un chrétien à la mort comme à la vie.

Eh bien ! le gouvernement n'a pu conserver le caractère laïque aux funérailles qui viennent d'être célébrées dans la chapelle traditionnelle des Invalides. N'est-ce pas la cause de son peu d'empressement à seconder les sentiments de la nation et de l'armée pour un des plus dignes Français de notre temps ? N'est-ce pas un nouveau signe des sentiments antireligieux d'un gouvernement qui associe son antipathie anticléricale à celle de tous les auxiliaires de sa secte ?

Nous avons en effet, croyons-nous, démontré récemment que l'état laïque, le gouvernement laïque, les institutions publiques laïques étaient le produit de la haine antireligieuse. Cette haine se traduit par une véritable monomanie ;

Depuis la proclamation de la formule de Gambetta, cette formule est le cri de guerre contre le catholicisme sous le nom de cléricalisme ; les actes ont suivi les paroles.

La monomanie sera-t-elle intermittente au moment des élections ? pour quelques républicains peut-être, si un intérêt électoral l'exige, mais, pour la secte, la monomanie est chronique. Aussi les diatribes antireligieuses, les hostilités contre les catholiques, traduites en actes de gouvernement, de législation, en mesures arbitraires c'est ce que les accès des monomanies produisent depuis bien des années.

On aurait pu penser, en comptant sur la mobilité du caractère Français, que le temps aurait amorti cette frénésie antireligieuse ; elle s'est au contraire accentuée. Il est tel monomane, par exemple, comme le député Madier de Montjau qui ne préférerait pas la moindre harangue publique sans s'exaspérer contre le clergé et le catholicisme. Ceux-là sont classés dans la catégorie des monomanes furieux incurables ; ils sont anti opportunistes.

Comme tous les ennemis politiques du catholicisme réduisent, en général, en question d'argent celles qui touchent aux intérêts matériels de la République et aux bénéfices de ses serviteurs, ils accumulent le nerf de la guerre contre la religion, en s'appropriant les plus légitimes ressources du clergé et du culte. On ne peut oublier dans quelle proportion chaque année est réduit le budget des cultes. Récemment c'est par grâce, sur les instances d'un ministre un peu sensé, qu'une somme minime a été votée pour les besoins les plus urgents du service religieux en Tunisie. Des bourses de séminaire, il n'en est plus question, la suppression des traitements des vicaires est sollicitée par circulaire, sous la forme hypocrite d'avis réclamé, suspension des traitements obligatoires des curés, suppression de ceux des cardinaux, réduction à la portion congrue de celui de l'archevêque de Paris ; refus d'allocation pour l'entretien des édifices diocésains non encore désaffectés, tels sont les faits récents et répétés qui sont des signes permanents de monomanie ajoutés à ceux connus de tous concernant les hôpitaux, les aumôniers, les écoles.

Ces choses ont été répétées à satiété et pourtant il faut les redire pour convaincre les électeurs catholiques de la nécessité de manifester leur révolte contre de telles infâmies.

Mais cette monomanie antireligieuse n'est pas celle des maniaques aliénés. Cette folie systématique ne pourrait passer pour une idée fixe inconsciente, que si nous ne connaissions pas la logique et les sentiments véritables des maniaques volontaires encore maîtres de la France.

D'ailleurs les monomanes véritables sont internés dans des maisons de santé, et soumis à des traitements rationnels, ils sont mis à l'abri de leurs tentations. Les repris de justice, quoiqu'ils soient considérés comme des monomanes par les partisans de certains systèmes scientifiques, la justice du pays les traite-t-elle en malade ? elle les séquestre. Eh bien, par cette frénésie violente, si nos députés républicains ne sont pas des malades ils sont des êtres

politiques malfaisants. La France a besoin d'en être débarrassée définitivement au plus-tôt. Voici l'heure de l'exécution, à l'œuvre donc !

Les élections peuvent amoindrir, pour un temps, le mal qui nous ronge. Or, en attendant que la machine républicaine soit mise au rebut, les organes du mécanisme gouvernemental qui ont fonctionné d'une façon si désastreuse sont à remplacer par des gens aptes à guérir les affaires publiques, honnêtement, loyalement, utilement, honorablement comme il convient à une nation qui veut être respectée et considérée. La France est déjà réduite à un amoindrissement progressif d'estime et de considération. Elle ne compte comme puissance que grâce à la bravoure de son armée qui, sans regarder la main qui le lui confie, défend et glorifie le drapeau national parce qu'il est le symbole permanent de la patrie.

Que la France se relève donc au moins par le choix de ses gouvernants ! On considère quelquefois nos ennemis acharnés comme des fous ; mais ces fous sont dangereux. Attendre de la progression du mal et de son excès de violence le remède, et négliger de pourvoir aux mesures de sûreté, ce serait aussi de la folie.

L. DUCURYL.

### Les Inconséquents

Revenir sans cesse sur les succès conservateurs me semble fastidieux. C'est un fait avéré aujourd'hui, universellement reconnu car les journalistes même qui s'efforcent de le nier en public, le reconnaissent dans l'intimité, c'est un fait indéniable que la cause conservatrice gagne chaque jour du terrain. De tous les bouts de la France nous arrivent des renseignements précis nous confirmant dans cette conviction. Ici, c'est un pays, jusque-là républicain forcené, qui, tout à coup et sans avertissement, nomme un conseiller conservateur ; là, c'est un républicain de vieille roche qui soudain passe dans le camp légitimiste. Les défections se succèdent aux défections, Mauvais signe pour une cause : cela veut dire qu'elle est perdue. Les électeurs sont comme ces rats qui ont élu domicile dans la carcasse du vieux vaisseau — pardonnez-moi la comparaison. Ils sentent venir le moment où la coque s'enfoncé tout à fait ils se sauvent, d'abord par petits groupes — ce sont les malins qui ouvrent la marche, — puis par bandes plus serrées. Le jour où le naufrage est complet, c'est une cohue indescriptible. Nous en sommes à la seconde période, celle des bandes pressées ; la troisième, celle de la cohue ne va pas tarder.

Nous n'avons plus à nous occuper ici des rats de la première heure, de ceux qui se sont sauvés de la carcasse républicaine. Ceux-là ont déjà gagné le plancher des vaches, et ils savent parfaitement qu'il y fait meilleur vivre que sur un débris croulant de vieux navire. Mais c'est aux seconds, à ceux qui sont en marche ou encore en hésitation, et aux troisièmes, à ceux qui restent, qu'il faut nous adresser.

Eh bien, ce qui nous surprend c'est de voir encore quelques vieux rats, point sots du tout qui ne craignent pas de patronner, même aujourd'hui, le système des carcasses. Ils reconnaissent que le nôtre a enfoncé dans des proportions qui donnent la chair de poule, et ils ne cessent de crier : Vive la carcasse... je veux dire : Vive la république.

Voilà ce que j'appelle des inconséquents.

Ils sont rares, il est vrai, de plus en plus rares même, mais enfin ils sont encore, et c'est là ce qui m'étonne.

De bonne foi, quand la fièvre vous étreint, allez-vous vous amuser à crier : Vive la fièvre. Eh bien, la république, qui n'est rien au fond qu'une fièvre passagère, vous étouffe et vous tue et vous criez : Vive la république !

Il est temps que cette comédie cesse, au nom même de la logique et du bon sens. Autrement, je finirais par croire qu'à ses vieux rats

le temps n'a donné que des rides et des poils blancs, mais d'expérience et de sagesse pas un grain.  
AUGUSTIN RÉMY.

## A TRAVERS LA SEMAINE

**Reconnaissance à Marie.** — Il y a deux siècles et demi, à la suite d'une peste qui ravageait notre ville, les Lyonnais s'adressèrent alors à Marie, secours des chrétiens, lui demandant d'obtenir pitié et miséricorde pour les enfants de la ville des martyrs. Cette prière fut entendue et mardi prochain, 8 septembre, les délégués des paroisses de Lyon iront à Fourvière remercier Marie et, renouvelant le vœu de leurs pères, lui demander de continuer cette protection, dont si souvent déjà Lyon a ressenti les heureux effets.

La messe solennelle aura lieu à huit heures et sera célébrée par M. le curé de Saint-Bonaventure.

Le soir, à six heures, aura lieu la bénédiction de la ville. L'instant précis sera annoncé par une sonnerie de clairons et, suivant l'usage, une première détonation servira d'avertissement, et la bénédiction du Saint Sacrement sera donnée de la seconde à la troisième.

**Vœu des échevins.** — Au-dessus du premier autel à droite en entrant dans la chapelle de Fourvière, autel primitif de ce sanctuaire, on voit un vitrail, œuvre d'un Lyonnais, homme de foi et de talent. Ce vitrail représente le vœu des échevins, il y a deux siècles et demi, à la suite de la peste qui ravageait Lyon. On admire dans les personnages représentés cette expression de foi, d'amour et de confiance; le prévôt des marchands, au nom de la ville de Lyon, fait vœu de consacrer la ville à Marie si, par sa puissance, elle veut bien sauver ses enfants. Nous trouvons dans ce tableau toute la poésie chrétienne : le sentiment de foi est expressif, l'amour se comprend dans cette posture humble et noble cependant; car les suppliants s'inspirent de leur qualité d'enfants de Dieu, et c'est ce titre qui leur donne cet air de confiance qu'implique leur pèlerinage. La foi les guide, l'humilité, la douleur les font se prosterner; et l'amour que leur inspire Marie, mère des affligés, les encourage dans leur demande.

Combien nous engageons tous ceux qui se trouveront à Fourvière mardi, et ils seront nombreux, qui n'ont pas encore songé à admirer ce tableau, de s'inspirer des sentiments de l'artiste émérite qui l'a composé, M. Lucien Bégule, et ils retireront de cette vision un nouveau sentiment d'amour pour Marie, de confiance dans sa protection qui sera pour eux le *sursum corda* des jours de défaillance.

**Congrès de Limoges.** — Les séances du congrès des cercles catholiques d'ouvriers qui s'est tenu à Limoges ont été intéressantes et actives. 350 membres environ ont pris part à ce congrès. Plusieurs évêques y assistaient, entre autres NN. SS. les évêques de Limoges et de Tulle.

Les principaux orateurs ont été MM. Harmel, le baron Dallemagne, Tournamille, père Joseph, Magnin, de Laporte, Bailly.

Notre ville y était représentée par un de ses plus dignes, de ses plus zélés défenseurs de la classe ouvrière, nous voulons dire M. l'abbé Deflotrière, curé de Saint-Augustin.

Nous ne savons encore ce qui ressortira de

ces séances, mais nous avons confiance, car lorsque ceux qui sont appelés à traiter ces questions ouvrières s'inspirent de l'esprit chrétien, la charité est leur seul guide, et les devoirs qu'elle impose nous sont garants des résolutions prises.

**Fête de famille.** — Lundi dernier 31 août, la 142<sup>e</sup> société de secours mutuels des jardiniers-horticulteurs célébrait la fête de Saint-Fiacre.

L'église de Saint-Denis à la Croix-Rousse avait pris un air de fête pour cette circonstance, et les membres participants avaient tenu à honneur d'apporter leurs plus riches produits afin d'orner l'autel et garnir l'église pour cette messe.

C'est Dieu qui nous donne les produits de la terre, à Lui nous en devons le premier hommage.

**Congrès des Œuvres eucharistiques.** — Mercredi prochain s'ouvrira à Fribourg, sous la présidence de S. G. Monseigneur Mermillod, le Congrès des Œuvres eucharistiques. Depuis plusieurs années, ces congrès se sont tenus à Liège, à Avignon, à Lille, et la ville de Fribourg a, cette année, l'honneur d'avoir été choisi pour ces pieuses assises.

Mgr Mermillod, dans la lettre adressée au clergé de Lausanne et Genève, engage les prêtres et les fidèles à prendre part à ces pacifiques discussions, à ces touchantes cérémonies, et surtout à la procession solennelle qui aura lieu le dimanche 13 septembre, à deux heures et demie, jour de la clôture.

**Paroles autorisées.** — Mgr Besson, évêque de Nîmes, vient d'adresser une instruction pastorale au sujet des combats de taureaux. Il parle avec l'autorité de l'évêque contre ces scènes sanglantes auxquelles on ne se fait aucun scrupule d'assister, les femmes mêmes sont celles qui applaudissent le mieux.

S'adressant ensuite à la presse catholique, Mgr Besson lui interdit de donner sa publicité à ces sortes de jeux sinon pour les blâmer et les condamner. Qu'on ne se retranche point derrière une annonce payée, leur dit-il, car se serait une aggravation de la faute. L'Église ne se sent ni honorée ni soutenue d'être défendue dans une feuille publique entre deux annonces et d'un combat qu'elle abhorre et l'éloge d'un théâtre qu'elle condamne.

**Le Comité conservateur du département du Rhône a,** dans une récente réunion, fixé son choix pour les futurs candidats. Nous attendons pour les faire connaître que l'arrondissement de Villefranche et les cantons ruraux aient choisi les leurs afin d'en donner la liste complète.

**Un incident.** — Le comité conservateur de Meilhan (Lot-et-Garonne) avait organisé une réunion électorale. Un millier d'électeurs assistaient à la séance et se séparait au cri de : Vive la France, lorsque trois étrangers ont crié : Vive la république! M. Lefèvre, président de la réunion s'est écrié : *Périsse la république plutôt que la France.*

Cette parole énergique et vraiment patriotique a soulevé d'immenses applaudissements.

**M. Ferry et ses tournées électorales.** — Décidément Jules Ferry n'est pas sur un lit de roses. Ses amis lui conseillent de faire une tournée au Midi, il est reçu aux cris de : A bas le Tonkinois. Immédiatement il repart au Nord, on lui crie : Vive Courbet, à bas

le lâche. Il ne sait plus que faire, on ne veut l'écouter nulle part.

**Parole ministérielle.** — Ferry disait à la commission du budget : En 1836 nous n'échapperons pas à de nouveaux impôts. Et vous savez que, si nous n'en proposons pas dès maintenant, c'est que nous sommes dans une année d'élections. Ces paroles démenties à la Chambre par Jules Roche, rapporteur du budget, affirmées par M. Andrieux, membre, lui aussi, de la commission, pouvaient nuire aux projets opportunistes. On fit le silence, on en resta là.

Mais le 23 août dernier, à Épinal, M. Ferry, dans son discours-programme est revenu sur cette idée. Il est question pour l'année 1886 d'établir un impôt sur le revenu, pas sur la rente française cesserait banqueroute, mais sur le *revenus des rentiers.* Comprenez qui pourra ?

Allons bons prud'hommes, en 1877 vous disiez : nous voterons pour les *radicaux* afin qu'ils nous débarrassent des *cléricaux*. Si vous trouvez bonne cette manœuvre, continuez-là, nous sommes à la veille des élections, et, avec ce système, on vous débarrassera peut-être aussi de vos *coffres-forts.*

**L'intérêt électoral prime les autres.** — Les journaux républicains ne parlent plus du Tonkin. A la veille des élections il serait inopportun de rappeler que nous avons là-bas trente-cinq mille hommes de troupe et que le général de Courcy demande avec instance des renforts pour reprendre Lang-Son. Les renforts ne seront envoyés qu'après les élections, c'est-à-dire qu'ils arriveront deux mois trop tard.

**Tous en route.** — M. Floquet est attendu à Perpignan. M. Spuller à Dijon, M. Allain-Targé à Foix et Angers, M. Tolain à Asnières.

**Grandes largesses.** — La générosité n'est pas le fait de nos maîtres. On se souvient que Jules Ferry donna un franc de pourboire au cocher qui l'avait véhiculé pendant deux jours à Lyon, et voilà que le ministre des travaux publics a donné 1 fr. 85 c. d'étrenne au mécanicien du train qui l'a mené à Marseille.

Nous comprenons l'économie de Ferry, il n'a plus son portefeuille, et il faut bien se ménager une poire pour la soif, mais vous, ô ministre, vous pouviez, ce me semble, vous montrer plus généreux.

Ajoutons que ce brave mécanicien a remis sa gratification à la caisse de secours pour les cholériques, à laquelle somme il a ajouté de ses deniers 30 francs.

**Conflit hispano-allemand.** — L'opinion publique est toujours aussi surexcitée en Espagne, que précédemment; non seulement à Madrid, mais même dans toutes les villes de moindre importance, l'effervescence est à son comble. Dans plusieurs grandes villes étrangères, les Espagnols résidant ont su, par leur énergie, intéresser à leur cause tous ceux que la gloutonnerie allemande peut effrayer. Que résultera-t-il de ces coups d'épée dans l'eau ? L'ours de Vazir paraît peu s'émouvoir de ce bruit. Il est bien question d'un arbitrage, mais c'est un moyen de calmer le premier mouvement; on continue à établir solidement partout où l'on a jeté son dévolu et le dernier argument qu'on opposera, toutes mesures prises, sera l'application de cet axiome trop connu :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

**Propagande bibliographique.** — La France de la Monarchie, charmante carte indiquant par des teintes diverses à qui nous devons son agrandissement, et aussi à qui nous devons la perte de deux départements. Cette carte ornée de la biographie et du portrait de Mgr le comte de Paris, se trouve dans nos bureaux au prix de 10 cent.

A répandre aussi la brochure parue ces jours derniers chez Letouzey et Ané, à Paris, et ayant pour titre : *La République se démasque.* L'auteur en est bien connu, c'est Léo Taxil qui espère en développant et faisant connaître le projet des républicains qui ont été ses frères, réparer dans la mesure du possible le mal qu'ont fait ses écrits contre la religion.

Ces exemplaires se trouvent de même dans nos bureaux, au prix de 30 centimes.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Badolle, vicaire de Saint-Maurice-sur-Loire, a été nommé vicaire à Notre-Dame de Villefranche.

M. Dalmais, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Courzieu.

## Louis IX

Là-bas bien loin du sol de la Patrie, sur la terre étrangère, au milieu d'une armée décimée par la peste Louis IX se mourait, c'était à Tunis le 25 août 1270.

Il avait quitté tout ce qu'il aimait; sa douce France, sa mère Blanche de Castille, son épouse bien-aimée dont le nom figurait dans sa devise « Pour Dieu, la France et Marguerite. » Il avait laissé sa demeure royale et le luxe qui l'entourait de pour se mettre à la tête des croisés, des fidèles son royaume et aller au cri de « Dieu le veut ! » reconquérir le tombeau du Christ.

Reconquérir le tombeau du Christ! c'était une grande et généreuse idée dont était bien dignes les âmes croyantes de nos pères. Le succès n'est point venu complètement réaliser leurs efforts, mais il est incontestable que de ces expéditions résultèrent une bienfaisante influence. Nos croisés revinrent plus désireux d'être lettrés, plus adoucis par les mœurs de ce pays où le soleil rit de toute part.

Ils laissèrent pour toujours, leur rudesse sauvage pour devenir de *preux et gentils* chevaliers. Chevalier chevaleresque, ces deux mots que l'on prononce encore avec respect. Nous edmes surtout dès ce moment, sur la terre d'Orient, une influence des plus grandes, et le nom de Français est encore entouré du respect de tous. Français! dieu merci, veut dire encore là-bas hardi, courageux et chrétien.

Le saint roi voulut lui aussi partir, il s'arrache des bras de sa mère en pleurs, il ne s'affaiblit point devant la douleur de son épouse; il part guerroyer avec ses fidèles sujets. A Tunis, la peste décime son armée, saint Louis soigne ses soldats, il les visite, les encourage et meurt victime de son dévouement.

Voilà ce qu'a fait un roi de France. La République aussi fait des guerres lointaines. Là-bas meurent aussi l'épée à la main des Français qui s'appellent : Rivière, Courbet et tant d'autres.

Où se trouvent les chefs du gouvernement ?

M. Grévy, qui est chef du gouvernement, tue tranquillement des lapins à Mont-sous-Vaudrey, et M. Ferry, qui a envoyé nos troupes au loin, se repose sous les frais ombrages d'une villa payée avec l'argent de la France.

## UN HOMMAGE AU 8 SEPTEMBRE

### ENCORE L'EAU DE LOURDES

(Notes d'un ex-sourd-muet)

I  
J'étais sourd, maintenant j'entends ;  
Et j'étais muet, et je parle ;  
Je vais étonner, — je l'attends, —  
Fort étonner le docteur Carle.

Le docteur Carle à rien ne croit,  
A rien absolument, en somme,  
Qu'il n'ait et touché de son doigt  
Et vu de ses yeux, le pauvre homme.

Quand Sœur Térèse m'exhortait  
A faire un voyage à la Grotte,  
Le docteur Carle s'emportait :  
— « Voulez-vous bien, petite sottie,

Aller à d'autres débiter  
Toutes ces « ficelles » de Lourdes ;  
Que venez-vous ici chanter  
A nous, nous médecins, vos « bourdes » ? »

II  
A la Grotte je suis allé...  
Que je vous bénis, ô ma Mère,  
De m'avoir à vous appelé,  
Et quoiqu'indigne de vous plaire !  
Oui, j'entends et parle, Seigneur,  
Oui, je parle, Reine des Anges,

Qu'il soit désormais mon bonheur  
D'entendre et chanter vos louanges !...

### III

Vraiment, c'est cas singulier,  
Plus qu'aucun particulier,  
Que, sourd-muet, j'entende et parle.  
Tout Paris, qui va le savoir,  
Voudra, c'est bien certain, me voir  
Mais que dira le docteur Carle ?  
Mon Dieu, va-t-il être « épaté »  
Pour le coup, le vieil entêté !  
Et quel triomphe pour Térèse !  
La bonne Sœur en mourra d'aise.

### IV

« Bonjour » ai-je dit clairement,  
Ce matin même au docteur Carle.  
Vous jugez de l'étonnement :  
— « Parbleu ! dit-il, voilà qu'il parle. » —  
S'arrêtant court, ouvrant les yeux.  
— « Et vous entend ? — « C'est curieux :  
Et depuis quand ce phénomène ? » —  
— « Vous devez comprendre sans peine. » —  
— « Que vous est-il donc arrivé ? » —  
— « Un grand remède j'ai trouvé ;  
Aux miracles vous pouvez croire,  
A l'avenir, par mon histoire,  
A moins que de mauvaise foi  
Vous vous fassiez une loi.  
Si je vous entendez et vous parle,  
C'est à la Vierge, docteur Carle,  
A la Vierge, encore une fois,  
Que, sourd et muet, je le dois ;

De ma parole prenez note,  
C'est à la Vierge de la Grotte.  
Ah ! Sœur Térèse avait raison  
D'en espérer ma guérison ;  
Voyez ce qu'ont produit ses « bourdes, »  
J'arrive... j'arrive de Lourdes. » —

Le docteur m'écoula grave et silencieux :  
— « Le cas est, à coup sûr, d'ordre prodigieux. » —  
Mais, reprenant bientôt toute sa hardiesse :  
— « L'eau de Lourdes pour-tant ne contient en l'espèce,  
Que nous sachions, aucun principe minéral  
Qu'on ait jusqu'à ce jour prescrit pour aucun mal.  
Je vais l'analyser... voyons... que j'en emporte. »  
En ce moment la Sœur entra, et de la porte :  
— « Eh bien ! que pensez-vous, franchement, de cela ?  
Vous n'y voulez pas croire, et, cependant, voilà !...  
Ce miracle, docteur, nous semble à votre adresse ;  
Va-t-il de votre esprit éclairer la détresse ? » —  
Cette brusque apostrophe, à l'accent si naïf,  
Ébranla le docteur ; il redevint pensif,  
Nous regarda tous deux, et nous dit d'un ton ferme :  
— « Vous venez d'apporter à mes erreurs un terme ;  
Plus que je le fais voir je songe, et j'ai grand-peur  
Que vous n'ayez pas tort, en vérité, ma Sœur.  
Je feignais de douter encore tout à l'heure,  
Mais je dois l'avouer, confondu je demeure,  
Et j'affirme tout haut que nul effort humain  
N'a pouvoir d'obtenir ce résultat divin,  
Que nul secours lui vient de l'humaine science,  
Et qu'il est le fruit seul d'une occulte puissance.  
N'attendez pas de moi davantage aujourd'hui,  
Mais que sur nous plutôt un nouveau jour ait lui. »  
Puis, à moi s'adressant : — « De ce bienfait insigne  
Dont vous honora Dieu montrez-vous toujours digne ;

Répondez sans relâche à sa vaste bonté  
Par un surcroît d'amour et de fidélité,  
Et ne vous laissez point aussi de vous complaire  
A payer largement votre dette à sa Mère. » —

### V

Le docteur, dès le lendemain,  
A tout venant contait ma cure,  
De Lourdes montrant le chemin  
A ses malades, l'on m'assure.  
Le second jour il entendait  
Avec recueillement la messe,  
Et le troisième il se rendait  
Ostensiblement à confesse.  
— « Déjà, disait-il, m'apprend-on,  
Trois ou quatre de mes confrères,  
Parlent pour moi de Charenton,  
Et ne déguisent leurs colères,  
Mais je trouverai le moyen  
De les forcer à se taire :  
J'en fais, — vous me devinez bien, —  
Avec la Vierge mon affaire. » —

### VI

Et si vite en besogne il se mit qu'un matin  
La Vierge, — jamais rien en vain on lui demande, —  
A Lourdes l'envoyait lui-même avec Bertin  
Qu'estimaient les malins le plus « fort » de la bande.  
Un sourd-muet guéri miraculeusement,  
Un impie, un athée à leur aveuglement  
Par Lourdes arrachés !... Eh bien ! et la morale ?  
Malades et pêcheurs, pour Lourdes votre malle.

POUR COPIE CONFORME,  
SERVUS MARIE.

Voilà les républicains !!!

Et vous vous permettez de rire de la Royauté, de jeter de la boue sur cette couronne sacrée. Mais faites donc ce qu'a fait ce saint Roi! Allez donc mourir, vous aussi, parmi nos troupes, députés et sénateurs! Si vous ne savez tenir un glaive pour combattre, il y a des malades dans les hôpitaux, allez les soigner. Vous riez de la Royauté; allez donc combattre là-bas, bien loin, et mourir pour l'honneur de la France!

Faites ce que le saint Roi a fait; mais, puisque vous en êtes incapables, taisez-vous au moins, ne vous parlez plus de votre amour pour la France. Le saint Roi pourrait vous entendre, et s'il vous entendait, il vous maudirait.

J. DUCHATEL.

## Dialogue des Vivants

PAR UN MORT

Sous ce titre alléchant et pittoresque vient de paraître une remarquable brochure de 80 pages, à lire et à répandre pour le bien des électeurs. Plus d'un, nous n'en doutons pas, trouvera la lumière et la force de remplir en Français et en chrétien son devoir électoral, dans l'une ou l'autre de ces pages vivifiantes et animées d'un souffle de loyauté sincère et de patriotisme enthousiasme.

Nous souhaitons à ce petit livre la continuation du succès qu'il a déjà obtenu dans plusieurs de nos départements, et sa diffusion à travers nos villes et nos villages de France.

L'« Appel aux Comités électoraux et aux Dames françaises » n'en doit pas rester à sa 7<sup>e</sup> édition. Il mérite mieux.

Il s'adresse à tous et doit être lu par tous. C'est un plaisir littéraire, d'ailleurs, autant qu'un devoir civique, et l'on s'y éclaire en s'y récréant.

La variété des sujets et le piquant de la forme s'unissent au sérieux philosophique du fond, dans cet intéressant mélange célébré par Horace quand il disait :

« Heureux qui peut mêler l'agréable à l'utile! »

Nous nous contenterons d'indiquer ici les différents dialogues, résumés en une phrase, chacun :

1<sup>er</sup> Dialogue. — Dans une arrière-loge (entre un chevalier Kadosch et un vénérable).

2<sup>e</sup> Dialogue. — Dans un comité électoral (un chef d'industrie, un avocat, un architecte, un banquier, un notaire).

3<sup>e</sup> Dialogue. — Dans un bureau de préfecture (entre le préfet et le secrétaire).

4<sup>e</sup> Dialogue. — Entre un candidat et un président du comité électoral.

5<sup>e</sup> Dialogue. — Un conciliabule aux lieux sombres (Lucifer, Béalzebuth, Béliat, Astaroth, Béal-Phégor, etc.).

6<sup>e</sup> Dialogue. — Dans un compartiment de chemin de fer entre voyageurs (un opportuniste, un intransigeant, un conservateur, un prêtre et une dame).

7<sup>e</sup> Dialogue et dernier. — A la campagne (entre mari et femme un jour d'élection des députés).

Tout cela est écrit de verve et pensé avec ce bon sens français qui n'est autre que le bon sens chrétien.

Nous ne saurions mieux faire que de consacrer l'une de nos colonnes à quelque citation, prise au hasard. Voici, par exemple, le début du 5<sup>e</sup> dialogue qui cache sous sa forme, en apparence fictive et imaginaire, une philosophie profonde et une effroyable vérité :

UN CONCILIABULE AUX LIEUX SOMBRES

LUCIFER. — Le branle-bas va bientôt sonner dans la nation très chrétienne; soyez prêts, l'affaire sera chaude. Notre sainte République va jouer quitte ou double. La partie perdue en France, c'est le coup mortel à notre empire dans le monde. Il y a des symptômes alarmants. J'en prévois d'autres. Nos hommes et leurs œuvres sont d'une médiocrité désespérante. La réaction lève la tête. A l'œuvre tous, et énergiquement, ou nous sommes perdus! Que chacun donne son avis et nous arrêterons le plan de campagne. Parle, Béliat.

BÉLIAT. — Vous l'avez dit : nos fidèles sont d'une rare ineptie, leur guerre au Christ est idiote. C'est moi qui leur en avait dicté le mode : *lentement et sûrement*. Ils précipitent tout, ils compromettent tout. Est-ce que j'ignore que la persécution c'est la vie du catholicisme? Contre lui vainement nous avons aiguillé le glaive et le sarcasme, excité la rage et l'hypocrisie; les Nérons et les Juliens s'y sont épuisés. Que reste-t-il de l'œuvre de Voltaire et de Marat? Le temple de leur gloire est devenu l'église Sainte-Geneviève. Qu'on ne me parle pas de la farce jouée aux funérailles de cet imbécile qu'on ne pouvait idoler qu'en se moquant. Un lustre ne passera pas sans que ses restes ne suivent les autres à l'égoût. Qu'on

nous rende donc un roi parlementaire, qu'on encense et qu'on engraisse le clergé; mais qu'on maintienne nos glorieuses conquêtes de 89; qu'on favorise les plaisirs et la liberté, nos journaux et nos cabarets. *Mentir pour aveugler, amollir pour corrompre*: voilà qui pleurera mieux notre empire que cette inepte persécution qui fait ouvrir les yeux et retrempe les âmes. La société peut-être ressemblera moins à notre enfer; mais qu'importe, si elle nous envoie plus de recrues!

Voilà mon avis.

LUCIFER. — Compris. Parle, Astaroth.

ASTAROTH, lui, penche pour les mesures énergiques et violentes.

Chacun donne à son tour son avis.

LUCIFER les concilie tous, les unit et leur crie : A l'œuvre! Après quoi, s'adressant à ses moindres sujets : « Et vous, mes lutins, écoutez : à vous d'entretenir l'ignorance de la plèbe. Des millions et des millions de prolétaires n'entendent rien à la politique; qu'ils continuent à n'y rien entendre, nous les mènerons par le bout du nez. Qu'ils continuent à désert l'église pour le cabaret, c'est là que nous faisons nos recrues. Fomentez l'envie de l'ouvrier contre le patron, du paysan contre le bourgeois, la morgue du riche et du lettré contre l'ignorant et le pauvre. Favorisez la propagande des brochures et des journaux de notre monde; dériez les feuilles, les hommes, les œuvres du cléricisme. Détrempez les âmes par le plaisir et la débauche; que chacun se désintéresse de tout ce qui troublerait son repos et ses jouissances. Le grand nombre refuse de croire à l'obligation de se déranger pour aller au scrutin et de voter consciencieusement : entretenez et propagez cette erreur, elle fait nos affaires. Je compte sur votre sagacité pour semer les obstacles sur le chemin du scrutin, afin d'en écarter les adversaires; mais stylez bien notre monde, et que personne n'y manque.

## La Magistrature lyonnaise

DE 1771 A 1883

(suite)

M. Niepce est un historien de l'école d'Augustin Thierry, le réformateur des études historiques. Avec Thierry disparaissent les légendes, les vérités historiques de convention, la routine entretenue par une tradition, seulement interrompue par un petit nombre d'historiens indépendants. Les origines des institutions, recherchées dans les documents authentiques, émanent de la seule source historique, désormais indispensable pour réformer les erreurs populaires transformées en vérité absolue.

L'histoire retracée par M. Niepce commence à la fin de la puissance de l'archevêque de Lyon exercée par la juridiction séculière de l'Eglise. L'Eglise avait remplacé le droit de la force; le droit féodal par les idées de justice sociale, par les lois et l'équité. Cette juridiction avait été un bienfait et un élément de civilisation, elle avait été la patronne des faibles, des pauvres, des affligés.

Ces affirmations de l'auteur pénétreront difficilement dans l'intelligence des républicains anticléricaux. Les générations dont le témoignage est resté authentique attestent pourtant cette vérité.

Mais le pouvoir royal avait grandi. La justice ordinaire de l'Eglise, supprimée entièrement sous Charles IX, fut réunie à la sénéchaussée. Désormais, la justice souveraine fut la justice royale devenue dominante.

Ce qui démontre quelle importance a toujours conservé la commune de Lyon, c'est que, malgré la transformation des corps judiciaires, une juridiction a conservé sa place à part dans la nouvelle organisation : c'est le tribunal de la *Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon*.

« C'était un tribunal commercial de la ville, un des plus considérables de l'Europe, maintenu pendant quatre siècles et demi ». Cette juridiction avait tenu la place d'un Parlement vainement réclamé, jamais obtenu pour Lyon, conservant les privilèges dont Lyon était si fier. Elle contribua puissamment à créer cette juridiction commerciale, dont notre Code de commerce est devenu l'expression légale définitive.

Les auteurs qui ont écrit sur Lyon ont parlé de ce tribunal peu ou mal. Peut-être son nom insignifiant aujourd'hui a-t-il contribué à faire l'obscurité sur lui. La *Conservation* a pourtant survécu, malgré la Révolution, pendant plusieurs années.

La sénéchaussée représentait la justice royale et le premier degré de juridiction; son origine remonte au delà du quatorzième siècle.

Une autre juridiction était la Cour des monnaies, connaissant du fait des monnaies en matière civile et criminelle.

Le Présidial datant du seizième siècle, composé de magistrats qui jugeaient en dernier ressort, tant en première instance qu'en appel pour des sommes d'une valeur déterminée.

Plus tard, ces trois juridictions furent réunies et ne formèrent qu'un seul corps, sous le nom de *Cour des monnaies, Sénéchaussée et Présidial de Lyon*, au commencement du dix-huitième siècle.

Ces juridictions, composées de magistrats inamovibles, ressortissaient du Parlement de Paris. C'était surtout pour conserver à ce Parlement toute son importance que la ville de Lyon n'obtint jamais cette juridiction suprême.

Les flatteries n'étaient d'ailleurs pas épargnées à la ville de Lyon pour la détourner de tout ce qui pouvait contribuer à amoindrir sa suprématie commerciale.

Ainsi Louis XIV avait dit dans le préambule de juin 1704 que « la ville de Lyon, une des plus florissantes du royaume, par son commerce, devait être préservée de l'abandon de ce commerce par les principaux marchands et négociants tentés d'entrer dans les charges publiques au préjudice de la prospérité de Lyon ».

La tendance au déclassement et à l'abandon des comptoirs pour s'attacher aux carrières libérales qui procurait la noblesse, explique les termes du décret de Louis XIV.

Pour connaître tous les détails de l'organisation et des transformations de l'ancienne magistrature, il faut lire le livre de M. Niepce. Nous ne parlons que pour mémoire du Conseil supérieur de Lyon qui, en 1771, remplaça la Cour des monnaies et qui ne dura que trois ans, ni du grand Bailliage institué par Louis XVI en 1788, après le rappel des Parlements. La Révolution qui s'avancait à grands pas, devait balayer toutes les anciennes institutions.

Mais, en ne reproduisant que quelques traits principaux du tableau de l'ancienne magistrature, nous avons surtout pour but de signaler deux événements semblables, utiles à rapprocher à un siècle de distance : la destruction de l'inamovibilité de la magistrature. Cette inamovibilité était un principe fondamental, une maxime de droit public reconnue depuis le quinzième siècle.

Mais s'il y a similitude dans l'événement à la guerre faite aux Parlements par le chancelier Meaupou, se présente une contre-partie dans les circonstances qui, en 1883, ont accompagné la suppression de l'inamovibilité.

En 1771 la presse se livra, avec une violence inouïe, à des attaques contre ceux qui avaient aidé la royauté et contribué à la destruction des Parlements. Les pamphlets les plus virulents traduisaient le sentiment public envers la magistrature dont on ne voyait que les bienfaits et la grandeur et pas les fautes.

En 1883, la même violence s'est déchaînée, à l'occasion de la destruction de la magistrature; mais ça a été pour se livrer contre elle aux injures, aux outrages qu'elle ne mérita jamais moins. Cette fois, c'était le pouvoir républicain que, par ses attaques, la presse et les orateurs du Parlement avaient la prétention de soutenir. Ainsi les rôles étaient intervertis. Il n'a manqué au gouvernement républicain que d'employer la violence contre les personnes pour sanctionner son coup d'Etat par les mêmes moyens que ceux des gouvernements absolus et pour imiter le chancelier Meaupou.

Celui-ci fit enjoindre par des mousquetaires aux magistrats du Parlement de Paris, le 20 janvier 1771, entre une heure et quatre du matin, de se rendre en exil, et ce fut dans des pays perdus qu'ils furent contraints de se réfugier. Les charges furent confisquées, quoique, d'après la loi, elles fussent la propriété personnelle des magistrats.

M. Niepce fait un tableau intéressant de la façon dont s'opéra, entre autres, l'exil du président à Mortier de Lamoignon, habitué au luxe, relégué dans les montagnes du Beaujolais à Thizy, qui ne fut jamais un séjour attrayant, mais où en 1771 la difficulté de l'accès, à défaut de routes praticables, et la pénurie d'habitations tolérables surtout pour un personnage comme le président de Lamoignon, faisaient du lieu d'exil un séjour sauvage.

Ce qui nous a frappé dans l'événement de 1771 et celui de 1883, c'est qu'en comparant la conduite des magistrats à ces deux époques au moment de leur disgrâce, les magistrats de 1883 sont tombés plus dignement. Ils ne se sont pas abaissés pour solliciter ou accepter, par un travestissement de sentiments, une situation dans la nouvelle magistrature.

En 1771, le nouveau Parlement Maupou fut installé par le chancelier en personne; quelques magistrats frappés, devenant membres du nouveau Parlement, à leur installation le chancelier et ces magistrats furent hués par la foule.

L. DUCURTYL.

## Concerts-Bellecour

Le second festival Gounod, après avoir été deux fois renvoyé par suite du mauvais temps, a eu lieu mardi devant un nombreux public.

Ce second festival Gounod étant, à bien peu de chose près, la réédition du premier, nous ne pouvons que répéter nos premières appréciations.

L'orchestre, sous la direction de M. A. Luigini, a exécuté avec une exquise délicatesse le charmant entr'acte de *Phlémon et Baucis* et avec beaucoup d'entrain le final du ballet de *Faust*.

Nous regrettons de ne l'avoir point entendu ce soir là dans d'autres compositions originales pour orchestre de Gounod, qui eussent remplacé avec avantage, ce nous semble, une des trois grandes fantaisies sur *Faust*, le *Tribut* et *Roméo*. Nous nous garderions bien de médire de ces fantaisies qui paraissent fort appréciées à Bellecour; mais il nous est peut-être permis de trouver que, dans une soirée aussi intéressante que celle de mardi, une seule suffit, pourvu qu'elle soit bonne.

Cette légère restriction faite, constatons le succès bien légitime obtenu par tous les artistes. Mlle Blanche Sivori a été très justement applaudie dans le duo de *Mireille*, la scène finale de *Faust* et l'*Ave Maria*.

M. Javid et M. Jérôme, qui a dit avec beaucoup de style le grand air de *Soliman*, de la *Reine de Saba*, ont eu une bonne part du succès.

Le clou de la soirée était certainement l'*Ave Maria*, de Gounod, fort bien chanté par Mlle Sivori. Constatons le succès de MM. Luigini, Bedetti, Lespinasse et Vanel, dans le solo de violon, dit avec beaucoup de justesse et d'ensemble. M. Forestier, Mlle Monnier et l'orchestre que conduisait M. Fargues ont du reste admirablement accompagné cette page magistrale.

L. C.

## M<sup>ME</sup> JOURDAIN

SAGE-FEMME

Rue de Chartres, 89, LYON

TRAITEMENT SPÉCIAL

Des dérangements de matrice et maladies intestinales. — Voici quelques symptômes : Gonflement du ventre, maux de reins, digestions difficiles.

Visible tous les jours de 9 h. à 4 h.

## MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la maladie des yeux et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompt, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles « ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroidite. »

M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

## MÊME UN ENFANT

Peut tirer, à l'aide de notre Appareil primé, toutes les Photographies possibles, et cela sans le moindre apprentissage préalable. L'appareil est d'une simplicité extraordinaire pour le maniement; il peut être utilisé en chambre ou en plein air sans installation spéciale, et une instruction détaillée donnée gratis accompagne chaque appareil. L'appareil complet, emballé dans une jolie caisse en bois, que l'on peut en voyage aisément porter à la main, coûte, y compris les substances chimiques et tous les accessoires nécessaires :

Pour photographies format carte de visite, avec substances chimiques suffisantes pour 250 photographies, fr. 20.  
Pour format de cabinet et de stéréoscope, appareil élégant en ébène, substances chimiques pour 500 photographies, fr. 40.

Expédition franco de port et de douane dans toute l'Europe, contre envoi du montant en mandat postal ou billets de banque. Chaque Appareil est garanti, et en cas de non-convenance il est échangé ou remboursé.

UTILE, AGRÉABLE, INDISPENSABLE.

Pour tout le monde, principalement dans les petites localités où il n'y a pas de photographe et où il peut devenir une source de gain accessoire.

Pour touristes, pour la reproduction de paysages, de monuments, etc., comme dignes souvenirs d'un voyage de plaisir.

Pour fabricants, pour prendre la copie et pour la multiplication des échantillons de marchandises et des produits de l'industrie.

Pour négociants, pour l'illustration des catalogues, des livres d'échantillons, des prix courants, bulletins de vente, etc.

Pour architectes, pour la copie et la multiplication presque sans frais des plans, dessins, etc.

Pour enfants, comme le cadeau le plus utile, le plus instructif et le plus agréable.

Après épuisement, les substances chimiques peuvent être obtenues en toute quantité désirable. Tout ordre de ce genre sera rempli avec empressement.

J.-B. ALLARD ET C<sup>IE</sup>

7, Lincoln's Inn

BIRMINGHAM (ANGLETERRE)

Les Commerçages du « Progrès »

Je regrette mes trois fra ncs, c'est décidément trop cher. Un médecin militaire retraité (je pardonne à ses cheveux gris) a fait un livre sur les Papes, le Syllabus, les abus du moyen âge, et enfin le célibat ecclésiastique, ramassé indigeste de toutes les injures et attaques qui couvrent les rues et les brochures depuis 500 ans.

Donc M. Wahu a enfanté un volume. Le Progrès en fait un éloge pompeux, c'est un livre supérieur sur les questions religieuses puisqu'il a pour auteur un médecin de premier ordre! quel joli raisonnement! il nous rappelle Gambetta donnant à un marchand de papiers peints la mission de fournir des pommes de terre à l'armée.

C'est entendu, M. Wahu a dû admirablement traiter les questions ecclésiastiques puisqu'il a été longtemps médecin principal de l'armée, celui-ci nous apprend lui-même qu'il a « employé douze ans à chercher des documents, et qu'il apporte une masse de faits historiques peu connus. » Mais c'est une erreur de la longueur de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Ils sont tous de la même force ces compilateurs!

le billard et d'absorber de nombreux bocks. Il vous aurait suffi de consulter la bibliothèque d'un ordre religieux ou demander des renseignements à un prêtre; attaques et réfutations vous auriez tout trouvé, et c'eût été l'affaire de quelques semaines.

« Ce livre s'ouvre par l'exposé du Syllabus, ce défi porté à la raison humaine! » En avant la musique. Le journal des Débats, o très célèbre médecin principal, l'avait fait avant vous et dans un style qu'on ne trouve guère sous votre plume, seulement il avait eu la bonne foi d'insérer quelques explications de Mgr Dupanloup.

Vous préférez vous fabriquer un catholicisme à votre guise; vous lui mettez un mauvais masque, vous éloignant de trois pas, vous vous écriez triomphant: « Voyez quelle laideur! » Du calme, mon ami, ce n'est pas votre écrit qui va tuer l'Eglise romaine. Si l'on sortait du catalogue des grands hommes ceux qui ont été catholiques croyants, ce n'est pas vous et vos compères qui pourriez remplir le vide, et quand sous la terre vous aurez, ignoré des hommes, pourri depuis des siècles, elle chantera encore son éternel Credo.

« Si les laïques, continue M. Wahu 4 fois nommé, étudiaient la théologie, ils devraient avec d'Alembert que la folie de l'esprit humain y est dans sa plénitude. » Tout le monde n'est pas, paraît-il, de cet avis; le corps médical à Lyon renferme des hommes de valeur, qui étudient la religion catholique et la pratiquent avec conviction, et je pourrai citer un ancien major de l'Antiquaille, pas plus croyant que M. Wahu mais, qui, avant de faire paraître un livre contre l'Eglise, a voulu auparavant mettre sa bonne foi en sûreté et n'a pas craint de venir exposer ses difficultés à M. le curé de Saint Bonaventure; je pourrai citer l'ex-médecin principal de la marine dont le fils occupe à l'Ecole de médecine une haute position bien méritée et qui, en étudiant la théologie, sans poser comme M. Wahu pour le docteur infallible, s'est tranquilisé, sur la vie cachée derrière la tombe, en restant fidèle catholique.

Je continue à citer: « Le chapitre XVIII est consacré à des cas de conscience très bouffons, le tout extrait du Manuel du jésuite Liguori. » Alfred nettement a dit après Richelieu: « Donnez moi 10 lignes de l'écriture d'un homme, je me charge de le faire pendre. » Avec les 10 volumes de saint Liguori, ouvrage écrit pour les prêtres seuls sur des matières délicates de direction et dans les idées italiennes, il est très facile de tourner en ridicule les décisions les plus raisonnables. C'est tout aussi intelligent que si un prêtre pour vilipender les médecins faisait une édition populaire des traités de médecine les plus graveleux et exposait sur la place les instruments de chirurgie et les gravures des maladies d'inconduite. Dans l'article du Progrès, suivent des extraits du

livre de M. Wahu; si tout le volume est de la même force, ce n'est pas de sitôt, docteur, que vous entrez à l'académie.

L'auteur s'étend longuement sur le livre des taxes d'absolution qui émane (il faut le croire sur parole), du pape Jean XXII et a fait couler deux milliards dans les caisses papales. Du moment que M. Wahu admet que les historiens ennemis des papes sont tous véridiques il n'y a plus rien à dire. C'est de plus, toujours le même sophisme; personne ne conteste qu'il n'y ait eu de grands abus au moyen âge, et que la royauté romaine, troublée inévitablement aussi bien que Pise, Gênes et Milan, par des ambitions rivales, n'ait donné lieu à des intrigues indignes de la majesté pontificale. Mais pourquoi rejeter sur l'Eglise des faits tout particuliers à certains hommes et à certain temps; de ce qu'il y a eu un Judas tous les apôtres n'ont pas été des traîtres; de ce que le médecin La Pommerai et quelques autres sont morts sur l'échafaud, faut-il faire de tous les médecins des empoisonneurs. Mettez entre les mains du peuple un livre uniquement composé d'accidents de chemin de fer, vos lecteurs s'imagineront que tous les trains déraillent. Ceci dit sans croire à l'origine et à l'influence officielle de votre burlesque trouvaille. Moins d'affirmations et un peu plus de critique. Du reste, il y aurait un monde de distance entre des amendes pécuniaires pour les crimes et l'autorisation de les commettre moyennant finance comme vous en accusez l'Eglise par une conclusion aussi fausse que perfide. Vous jouez sur les mots.

M. Wahu termine son livre par deux citations dignes des Beni-Bouffe-Toujours. « Ce n'est qu'au bout de plusieurs siècles que fut formée la hiérarchie sacerdotale! » Evidemment saint Clément, saint Cyprien, saint Athanase étaient des laïques, ça se voit dans leurs oeuvres! Mais lisez donc avant d'écrire.

« Le célibat, état contre nature, fut imposé au clergé par Grégoire VII. » Assurément, et la preuve c'est que Tertullien vers l'an 260 en parle comme d'une loi de l'Eglise en vigueur de son temps et que saint Jérôme rappelle la doctrine de Saint Paul « les prêtres et les diacres ne peuvent être ordonnés que s'ils quittent leurs femmes et s'ils n'ont été mariés qu'une fois, » ce qui est encore en vigueur aujourd'hui ou les veufs d'une seule épouse peuvent recevoir la consécration sacerdotale. « Le célibat est un état contre nature » il y a à Lyon une foule de filles qui ne trouvent pas à se marier, je vous les enverrai pour que vous leur fournissiez un remède à cet état contre nature. Vivent les Mormons!

En résumé l'oeuvre de M. Wahu est une méchante action, la mauvaise foi froidement voulue s'y étale à chaque page; il confond à dessein les dates, les lieux, les hommes, et les institutions, la haine seule lui fait choisir ses témoignages. M. le médecin principal n'y voit qu'une affaire de gros sous. Libre à lui; chacun se mesure selon sa propre estime. Titus reprochait à Vespasien de faire monnaie des immondices de Rome, « cet argent, lui répondit Vaspasien, sent-il mauvais? » C'est la conclusion du livre de M. Wahu. P. S.

MARCHE

GRAINS

Table with 2 columns: Grain type and price. Includes Blés du Dauphiné, Blés de Bresse, Blés du Bourbonnais, Nivernais, Bourgogne, etc.

Quelques affaires à ce prix.

Voici quelques prix des marchés de province: Anancy, 18, blés nouveaux; blés vieux, 18,50 les 80 k.; Chambéry, 21,50 blé nouveau; Chaumont, blé vieux 21, blé nouveau 21,50; Langres, blé vieux 22; Orléans, blé vieux 26 à 27, blé nouveau 22 à 25 les 120 k.; Châtillon-sur-Chalaronne, 21, blé nouveau.

Farines. — Marché lent, affaires seulement pour la consommation.

Table with 2 columns: Flour type and price. Includes Farine de commerce 1re, de boulangerie 1re, etc.

Sons. — Prix fermes. Marchandise assez offerte, sous fleurages blancs, 14 à 14,50; fleurages bis, 12,50 à 13.

Avoines. — Fermes.

Table with 2 columns: Grain type and price. Includes Dauphiné, Bresse, Bourbonnais, Bourgogne, etc.

Table with 2 columns: Grain type and price. Includes Sarrasins sans changements, Bretagne, Pays, etc.

FOURRAGES

Table with 2 columns: Forage type and price. Includes Beau marché, Pailles en baisse, Foin de pays, etc.

BESTIAUX

Bœufs. — Mardi 1er septembre, vente meilleure, bêtes amenées 735, prix moyen 0,70 0,75 la livre, poids vif. Charollais 65 à 77; Bressans 62 à 79; Italiens 70 à 75; Dauphinois 65 à 74; Bourbonnais 68 à 75.

Il y avait 391 veaux qui se sont vendus difficilement de 48 à 52 cent. la livre, poids vif. Vente faible.

Judi 3 septembre 5917 moutons; vente passable, le cours a été de 65 à 85 cent. la livre, poids mort.

Lundi 31 août 1045 porcs ont été amenés, vente très mauvaise, forte baisse, les prix sont en moyenne de 50 à 55 la livre, poids vif.

Charollais 59 à 62; Midi 53 à 58; Bressans 53 à 57; Bourbonnais 53 à 57.

THUR. LEP.

Le Propriétaire-Gérant: B. DEU VIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, 1.

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> A. TRILLAT, AVOUÉ Sise à LYON, place du Change, 2

VENTE

PAR EXPROPRIATION FORCÉE En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon Au Palais de Justice, place de Roanne

D'UN TENEMENT

D'IMMEUBLES

Situé à CALUIRE (Rhône) COMPOSÉ DE Bâtiments d'habitation et d'exploitation Cour, Jardin, Jeu de Boule Salle de Concert

BRASSERIE ROBERT

5, Rue Coste, 5 Saisi au préjudice de M. Pierre ROBERT, limonadier

Adjudication au Samedi 19 septembre 1885 A MIDI

Mise à prix : 20.000 fr.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> TRILLAT, avoué à Lyon, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> PONDEVEAUX, AVOUÉ à LYON RUE NEUVE, 7

VENTE JUDICIAIRE

Ensuite de faillite EN L'AUDIENCE DES CRIÉES DU TRIBUNAL CIVIL DE LYON D'UNE

USINE

Pour la galvanisation DES MÉTAUX SITUÉE A LYON, rue Sébastopol, 31 et 33

COMPRENANT Divers Bâtiments Industriels Bâtiments d'habitation, Bureaux Entrepôts, Écuries Remises, Cours et Jardins

D'une superficie d'environ 3.650 mètres Dépendant de la faillite C. CHALIEUX aîné, qui était marchand de métaux.

Adjudication au samedi 12 Septemb. 1885 A MIDI, AU PALAIS DE JUSTICE

Mise à prix : 40.000 fr.

S'adresser pour les renseignements, à M. CANAVY, syndic de la faillite C. Chalieux aîné, et à M<sup>e</sup> PONDEVEAUX, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon.

HOTEL DE ROME

LYON Rue du Peyrat, 4 (Bellocour) RECOMMANDÉ AUX FAMILLES par son CONFORTABLE ET SES PRIX MODÉRÉS

AU CANON D'OR 10, rue Bellecordière BON-GARCIN Fabrique de malles En tous genres, Sacs de voyage Gibetières Cartables.

LA MAISON DE FRANCE

Par AMÉDÉE DE CÉZENA. Prix. . . . . 30 centimes. Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

HISTOIRE D'HENRI V Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN 1 vol. in-8, de VIII-516 pages Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIE IX. Se trouve dans nos Bureaux

ASSOCIATION LYONNAISE POUR LE PLACEMENT D'Employés et Domestiques DES DEUX SEXES BUREAUX: Place des Célestins, 1. Quai Saint-Antoine, 20. Rue Lanterne, 4.

AVIS PI ANISTES, ORGANISTES, MUSICIENS De tous emplois AGENCE: place des Célestins, 1 Leçons au cachet et à demeure

CHAPELLERIE RIVIER Sœurs 43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bain de mer en toute nuance; Casquettes souples et Casques de toute forme. — Chapeaux de paille à tous prix. BONNE OCCASION Chapeaux pour musiques, fanfares, orphéons, chasse, pêche.

CARROSSERIE 1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE A LYON P. CHARREL Ancienne maison ROBERTOT Place St-Fothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords. Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

Les Chants Royalistes La III<sup>e</sup> série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célestes. Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les I<sup>re</sup> II<sup>e</sup> III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I<sup>re</sup> II<sup>e</sup> III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

LA RÉPUBLIQUE SE DÉMASQUE Brochure par Léo Taxil (Gabriel Jogand) BROCHURE D'ACTUALITÉ ET DE PROPAGANDE S'adresser dans nos Bureaux